Image not found or type unknown

une salarié de l agence interimaire abuse de son autoritée

Par **sebperru**, le **11/02/2021** à **02:47**

Bonjour,

voilà mon probléme,cela fais quelques temps que j'ai un soucis avec une personne au seins de l'agence d'intérim pour laquelle je travaille.

j'ai déja eut des soucis avec cette personne, et j'ai du discuter avec le chef de l'agence pour régler ce probléme ,ce qu'il ne lui a apparament pas plus.

effectivement je m'apercois qu'elle sélectionne mes demandes de candidatures auprès des entreprises cela est il normal? elle oublie ?! de faire passer des messages a ces colégues quand je les rapelles pour un autre job dans une autres entreprise!!

doit elle étre au courant de la législation du travail ? car les soucis sont avec cette personne sont à la base parti à cause de cela (14 H de taf en une journée 6H_21H et reprise le lendemain à 5H).

cette personne ma dit que cela étais normal du a un surccrois de travail dans cette entreprise et que par consequant ils en avaient droit!!

ayant besoin de travail je n'ai pas voulu faire de vagues ,mais cela fais trop de probléme que je laisse passer et souhaite en discuter avec une personne qui pourra m'indiquer la marche a suivre

Par **P.M.**, le **11/02/2021** à **10:10**

Bonjour,

La marche à suivre pourrait être de mettre les choses au point par une discussion apaisée en tête à tête sachant que d'une part, c'est le rôle d'une agence d'intérim de sélectionner les candidatures avant de les présenter à l'entreprise utilisatrice et que d'autre part, c'est celle-ci (l'entreprise utilisatrice) qui détient le lien de subordination pendant une mission en respectant le Code du Travail....

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés